

# Modula First

Alliez sécurisation maximale des impayés  
et coût minimal forfaitaire

Vous réalisez jusqu'à 4 M€ de chiffre d'affaires assurable et souhaitez sécuriser vos risques d'impayés pour vous développer en toute sérénité. Le contrat Modula First vous assure contre les impayés en France et à l'International, à des conditions forfaitaires adaptées à votre entreprise.





### Développer de nouveaux marchés sans hésitation

Pour développer votre entreprise, vous devez saisir les opportunités quand elles se présentent. Modula First vous apporte une sécurisation complète de vos transactions commerciales en France, en Europe et dans les autres pays de l'OCDE :

- **Prévention**

Vous pouvez évaluer en permanence la santé financière de vos clients et prospects.

- **Indemnisation**

En cas d'impayés liés à l'insolvabilité déclarée ou présumée de votre débiteur. Nous vous indemnisons à hauteur de 90% du montant HT de votre créance garantie. Votre trésorerie reste stable.

- **Recouvrement**

Votre contrat inclut le recouvrement de vos créances impayées dans le monde entier.

### Vous consacrer à l'essentiel: produire et vendre

Souscrire une assurance-crédit, c'est faire un investissement rentable. Modula First vous fait gagner du temps et de l'argent avec une gestion administrative réduite au minimum !

Non seulement vous maîtrisez vos comptes clients existants, mais en plus vous gagnez en confiance pour prospecter de nouveaux marchés et développer vos activités.

### Réagir vite et bien

Grâce à Serv@Net, notre service de gestion en ligne, vous obtenez une réponse automatique et immédiate à vos demandes d'encours jusqu'à 8 000 €, en France et dans l'ensemble des pays de l'UE et de l'OCDE.

Au-delà, nous effectuons une étude spécifique dont le résultat vous est également communiqué via internet.

Bien informé, vous anticipez et prenez les bonnes décisions.

### Bénéficier d'avantages concrets

- **Souplesse**

En fonction de vos besoins et de votre C.A, Modula First vous permet de choisir :

- votre maximum d'indemnité annuel, jusqu'à 200 000 €
- le rythme de paiement de votre prime, annuel, trimestriel, semestriel ou mensuel.
- une zone de couverture étendue

- **Simplicité**

Le contrat d'adhésion est disponible en ligne. Il vous suffit de le compléter, de l'imprimer et de nous le renvoyer après l'avoir signé.

Vous savez ce que vous devez payer, dès la signature de votre contrat: la prime annuelle est forfaitaire. Vous voilà libéré de fastidieuses formalités administratives !

Vous avez accès à notre service en ligne Serv@Net 7 jours sur 7 et 24h sur 24, pour faire vos demandes de couverture, suivre vos risques clients et nous informer de tout sinistre.

Vous gérez votre poste clients en toute indépendance.

### Délégués votre droit aux indemnités

La couverture crédit améliore la crédibilité de votre société à l'égard de vos banquiers notamment dans le cadre de la notation Bâle II, fournisseurs et autres partenaires.

La certitude du paiement vous facilite l'accès à des conditions avantageuses, aux sources de financement auxquelles vous pouvez déléguer le bénéfice de votre contrat Modula First.

### Pour plus d'information ou pour adhérer à Modula First:

Atradius

44, avenue Georges Pompidou  
92596 Levallois-Perret Cedex  
Tél.: 33 (0)1 41 05 84 84  
Fax: 33 (0)1 41 05 84 85

Modula First/Fra/3.09

[www.atradius.fr](http://www.atradius.fr)